

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 9 au dimanche 15 septembre 2024



POLICE
RIVIERA

289 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

99 prises en charge



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

7 jours de service
Cours de cadres ou cours de répétition



SDIS
RIVIERA

13 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Montreux



Clarens - 13.09.2024 – 1710 : accident de la circulation avec blessés

Un automobiliste circule sur la rue du Lac, à Clarens, en direction de Vevey. Parvenu à la hauteur de l'avenue des Pléiades, inattentif à la circulation, il constate tardivement qu'une piétonne est en train de traverser sur le passage pour piétons. Il effectue immédiatement un freinage d'urgence mais son véhicule glisse en raison de la chaussée mouillée. L'avant de la voiture heurte la piétonne. Blessée, la victime est prise en charge par un équipage ambulancier et acheminée à l'hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



Montreux - 13.09.2024 – 2100 : pollution sonore

Un automobiliste est intercepté et dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière, après avoir effectué une forte accélération occasionnant des nuisances sonores inutiles sur la Grand-Rue.

Clarens - 15.09.2024 – 0145 : trouble de la tranquillité publique

Notre intervention est sollicitée à Clarens dans un parc public, sis au bas de la place du Pierrier, auprès de deux jeunes importunant le voisinage par leurs éclats de voix et la diffusion de musique à un volume excessif. Les policiers constatent également que de nombreux déchets jonchent le sol. Les intéressés sont priés de cesser les nuisances et de nettoyer les lieux. Le propriétaire du dispositif acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres



Le cours de cadres pour les officiers de l'assistance a eu lieu du 11 au 12 septembre 2024 à Rambert. Pendant ces deux jours, les chefs de sections ont pu revoir les principes d'évacuation, de battue et le nouveau matériel cantonal.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
09.09.24	La Tour-de-Peilz, Chemin de Béranges	30 km/h	19
11.09.24	La Tour-de-Peilz, Avenue des Baumes	50 km/h	1
12.09.24	Saint-Légier, Route des Deux-Villages	50 km/h	19
13.09.24	Chardonne, Route du Vignoble	50 km/h	19

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	28'510	5	26	0.109%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	26'459 29'589	27 31	24 27	0.193% 0.196%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	19'167	8	0	0.042%